



**le dossier papier signé initial reste OBLIGATOIRE et préalable
de même que les conditions de fonctionnement**

Accessible 24h/24h et 7j/7j, le portail famille laisse la possibilité aux familles de :

- Gérer ses informations personnelles,
- Gérer les inscriptions et déclarer les absences de ses enfants
- Régler ses factures via le nouveau portail (**en cours** de mise en service) mais la procédure habituelle fonctionne via le site de la mairie – WWW.MAIRIE-TOURRETTES-83.FR.

La Commune n'a juste qu'à effectuer un contrôle pour valider les demandes des familles et les informations sont directement intégrées à l'application ENFANCE.

Navigateur

L'utilisation du portail famille a été validée pour les navigateurs :

- Internet Explorer version 7 et supérieure
- Mozilla Firefox version 3.5 et supérieure

Description des fonctionnalités de base disponibles

Accès aux informations personnelles

Grâce au portail, une famille peut directement consulter ou effectuer les modifications correspondant à ses informations personnelles ou à celles de ses enfants.



Informations concernant le responsable



Informations concernant le conjoint



Informations concernant les données fiscales



Informations concernant la C.A.F.



Coordonnées bancaires



Autorisations données aux personnes venant chercher un enfant



Données complémentaires concernant l'enfant



Données sanitaires concernant l'enfant



Insertion de la photo d'un enfant

Facturation – consultation et édition

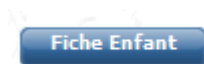
Grâce au portail, une famille peut consulter, archiver ou éditer sa facture. Cette facture est toujours une facture incluant le solde antérieur éventuellement restant à devoir par la famille.

Editions

Plusieurs éditions sont à la disposition des familles au travers du portail :



Accès à l'impression ou à l'archivage de la facture correspondante



Accès à l'impression ou l'archivage de la fiche enfant simple ou complète



Accès à la fiche de **pré inscription** d'une nouvelle famille

Autres



Accès au changement de mot de passe de la famille. Le mot de passe est composé de lettres et de chiffres de 20 caractères maximum.



Accès à la boîte de réception de message



Contacter la collectivité par message



Consultations de l'état des demandes réalisées par une famille

Description des fonctionnalités optionnelles

Inscription d'un enfant et déclaration d'une absence

Vous avez la possibilité comme familles fréquentant nos structures :

- de **pré-inscrire** vos enfants aux services proposés par votre collectivité sur une période donnée.
- de signaler l'absence d'un de vos enfants.

Facturation - paiement en ligne

Les familles ont la possibilité de régler la totalité de leur facture par carte bancaire directement à partir de leur écran d'accueil ou depuis l'espace Relevé de compte. **EN COURS DE CONSTRUCTION** en attendant la mise en service de ce paiement direct, vous pouvez régler sur **www.mairie-tourrettes-83.fr**



Accueil



Relevé de compte



Il leur suffit de cliquer sur l'image pour accéder au paiement en ligne.

Intégration des demandes saisies par les familles

Chaque fois qu'une famille saisit des éléments au travers de son portail famille, une demande est adressée à la mairie. Cette demande est alors en attente de validation par une personne de la collectivité.

Casparticulier

Lorsque la famille effectue un paiement par carte bancaire depuis son portail famille, le paiement est automatiquement enregistré dans la fiche de la famille.